

Le salarié du Lot

Actualité revendicative 2

26 janvier, le réveil?

**Mobilisation et colère
aux finances
publiques!**

**Présidence CGT
au conseil!**

**Contre la répression
syndicale et
l'état d'urgence**

**Nous sommes tous des
« Stéphane »!**

Vie Syndicale 5

Formation Syndicale

51e congrès Confédéral

Le coin des retraités 7

**Union Syndicale des
Retraités du Lot**

**Départ à la retraite
chez les cheminots**

**Retraités défendons et
renforçons nos droits**

Edito.

Croire et vaincre

« Liberté, égalité, fraternité », « France pays des droits de l'Homme », « France, pays de la liberté d'expression »... l'actualité sociale nous amène à constater que ces belles paroles n'ont pas d'échos en France aujourd'hui!

Le peuple et les syndicalistes n'ont qu'à bien se tenir: faire taire celles et ceux qui défendent leurs droits et leurs emplois en les criminalisant, en les discriminant, et par voie de conséquence, dissuader les autres de le faire, voilà la stratégie de la peur utilisée par les gouvernants et les patrons sans scrupules. Un tel acharnement est révélateur d'une faillite politique, morale, démocratique, économique et sociale.

Qu'en sera-t-il des négociations sur l'emploi et de l'indemnisation du chômage, qui ont débuté en janvier? Il est fort à parier que le patronat cherchera à nouveau à s'en sortir sans verser un euro dans les caisses de solidarité et que les efforts devront être consentis une fois de plus par les salariés et les privés d'emploi. Aucun gouvernement depuis 30 ans n'a réussi à solutionner le problème, parce qu'aucun d'entre eux n'a voulu affronter les possédants de la finance et le grand patronat arc boutés sur leurs privilèges matériels.

Soyons Socio- progressistes et revendiquons ensemble le partage du travail pour permettre au plus grand nombre d'avoir un emploi, revendiquons ensemble un salaire pour tous tout au long de la vie en partageant autrement les richesses créées. C'est POSSIBLE! Ces 2 thèmes seront bien évidemment débattus lors de notre congrès confédéral qui se tiendra du 18 au 22 avril à Marseille.

Le monde change, les consciences progressent et les normes finiront par s'inverser, car ce capitalisme sauvage et destructeur de vies ne répond pas aux attentes des peuples.

*Fabrice Nollet
Politique financière UD*

26 janvier, le réveil ?

Cette journée du 26 janvier fera date, elle a rassemblé la plus forte mobilisation dans la Fonction publique depuis l'élection de François Hollande, nous étions plus de 300 à Cahors. Avec des taux de grévistes qui atteignent les 30 %, voire les dépassent comme aux Finances Publiques, et plus de 150 000 manifestants, c'est la confirmation du profond mécontentement des agents. Pour la CGT, c'est une raison de plus pour poursuivre et renforcer la mobilisation pour le pouvoir d'achat et le service public, contre l'austérité et les réformes régressives. Le gouvernement est contraint de reconnaître qu'il ne peut plus tenir sur sa position de maintenir le gel du point. La CGT continuera d'agir pour obliger le gouvernement à faire des propositions conformes aux attentes des agents publics,



tout en maintenant nos exigences en matière d'emploi, de conditions de travail et de missions publiques. La réussite de cette journée constitue une nouvelle étape dans le processus de mobilisation unitaire et la construction d'une journée d'action interprofessionnelle en mars.

Matence Patrice

Mobilisation et colère aux finances publiques !

Aux Finances Publiques du Lot, l'année 2015 s'est achevée par un coup d'éclat puisque le maintien de la perception de St-Géry a été confirmé, alors que la boîte avait décidé de la rayer de la carte.

La manifestation CGT organisée devant la trésorerie de St-Géry en septembre 2015 à laquelle près de 200 partisans du service public avaient participé a pesé lourd dans la balance. Elle nous montre la voie à suivre pour construire le « tous ensemble » si nécessaire pour préserver le service public de proximité. Le début d'année 2016 a été, lui aussi, très animé ! Pour dénoncer 9 nouvelles suppressions d'emplois dans le Lot après les dizaines



intervenues ces dernières années, les organisations syndicales ont appelé le 14 janvier les agents des finances à venir crier leur colère sous les fenêtres de la direction à Cahors, 70 à 80 d'entre eux ont répondu présent et ont décidé d'envahir durant près d'une heure la salle de réunion dans lequel devait se tenir le comité technique local que les représentants du personnel avaient décidé de boycotter. Mais les mauvais coups continuent de dégringoler, les politiques d'austérité gagnent du terrain et les restructurations sont à l'œuvre. Le Cadastre est dans l'œil du cyclone et sa désintégration est en route. Elle devrait prendre effet au 1er septembre. Dans les semaines qui viennent, la colère qui gronde devrait se traduire dans plusieurs services par le boycott de l'entretien professionnel, manière de montrer à la hiérarchie que les agents n'en veulent plus et n'en peuvent plus de cette politique qui dézingue le service public et nous affaiblit dans l'exercice de nos missions.

Serge LAYBROS

Présidence CGT au conseil !

Entrée judiciaire et audience solennelle, le 18 janvier au tribunal des Prud'hommes de Cahors. Après deux années d'absence, la CGT obtient la Présidence générale et est de nouveau sur le devant de la scène au service des salariés.

Gilles Bellivier de la CGT Ratier prend les rênes de la juridiction prud'homale, avec pour commencer un beau discours devant l'assemblée présente.

Discours pour condamner la répression actuelle sur les acteurs de la vie sociale qui défendent le droit au travail, comme les syndicalistes CGT de Goodyear, ou les salariés d'Air France, qui luttent pour la sauvegarde de leurs emplois, contre des multinationales qui bafouent le droit du travail et la morale. Le nouveau Président a dénoncé la décision de condamner nos Camarades à de la prison ferme, décision qui va à l'encontre de l'indépendance



que doit représenter la justice, vis-à-vis des hommes politiques.

Les vœux du nouveau Président: Le vœu pour 2016 d'un patronat qui respecte ses engagements en termes d'emplois, face aux milliards d'exonérations de cotisations sociales qu'il a reçus, le vœu du développement et de l'égalité d'accès aux services publics dans le Lot et le monde rural, le vœu d'une société plus juste, plus égalitaire qui ne laisse pas des pans entiers de nos concitoyens sur le côté et le vœu d'une société pour le plein-emploi.

*Christine Pezant
Responsable DLAJ*

Contre la répression syndicale et l'état d'urgence



Le 4 février nous étions 150 à manifester devant le tribunal de Figeac.

Avec la répression syndicale utilisée comme une arme face au syndicalisme, le gouvernement et le MEDEF amorce une forte régression sociale pour les Citoyens.

Ils attaquent nos services publics, nos écoles, nos hôpitaux, notre sécurité sociale, nos retraites, le code du travail, nos conventions collectives, notre industrie, nos salaires, nos emplois, nos libertés et nous ne devrions rien faire!

La condamnation de nos huit camarades de

la CGT « ex Goodyear » à vingt-quatre mois de prison dont neuf mois fermes par le Procureur de la République, alors même que l'entreprise avait abandonné toutes les plaintes, cela signifie que la décision a été prise au sommet de l'état! Le gouvernement est donc responsable de cette criminalisation de l'action syndicale. Cela confirme nos craintes depuis la promulgation de l'état d'urgence, sur le respect des libertés individuelles et collectives fondamentales.

Ce sont les fondements mêmes de notre démocratie qui sont atteints lorsque les libertés syndicales sont attaquées avec une telle violence! Ces femmes, ces hommes, se voient aujourd'hui jugés, condamnés, stigmatisés! Ne laissons pas le patronat et le gouvernement nous matraquer sans réagir. Elles, Ils ont besoin de tout notre soutien.

Signez et faites signer la pétition:
www.change.org/AppeldesGoodyear

Cécile Guillaumard

Nous sommes tous des « Stéphane » !

Après le licenciement de Stéphane Bueno pour cause d'handicap, un rassemblement a eu lieu le 8 février devant l'usine de Ratier-Figeac pour exiger sa réintégration. Malgré toutes les possibilités de reclassement qui existent, malgré les aides dont l'entreprise pourrait bénéficier pour aménager un poste, la direction choisie la solution de l'exclusion ! Devant une centaine de personnes et des délégations venus des Hautes Pyrénées, de l'Aveyron, de la Corrèze, du Lot, des entreprises de la Mécanic Vallée: Deshors, Figeac Aéro, Matière... de l'Union Départementale CGT et des unions locales de Figeac et Capdenac, de la Fédération CGT des Travailleurs de la Métallurgie... se sont enchaînées les prises de paroles par :

Frédéric Sanchez secrétaire de la fédération de la Métallurgie CGT, la CGT Ratier, Alain Hebert coordinateur de la CGT mécanic vallée, Patrice Matence secrétaire de l'UD CGT46 ainsi que Marie Piqué, élue PCF, nouvelle vice présidente de notre région, en charge des Affaires sociales et du handicap, venue soutenir cette lutte.

En voici quelques extraits :

« Nous sommes rassemblés pour interpeller le Ministère du Travail. Le licenciement de Stéphane doit être annulé, et il doit être réintégré. Stéphane vient de faire un recours auprès de la Ministre du Travail. Dans son dossier, il fait valoir que la direction de Ratier n'a respecté ni la procédure ni son devoir de reclassement. Cela invalide l'avis de l'inspectrice du travail. Celui-ci doit être cassé. Stéphane travaillait 14 heures par semaine... contre les 40 000 heures de travail hebdomadaires de plus de 1 200 salariés ! La direction dit qu'elle n'a pas de poste disponible en rapport avec son handicap... Or, nous savons qu'il y a de nombreux postes disponibles pour Stéphane à Ratier à condition de vouloir les adapter. Ce licenciement est une honte !



En avril dernier, le président Hollande visitait Ratier, 1er hélicier mondial, dans le cadre de l'usine du futur... ses projets de recherche l'attestent... des changements que l'on imagine à peine aujourd'hui. Paradoxalement, Ratier à la pointe de la technologie ne serait pas capable de trouver un poste pour Stéphane, de lui rehausser son plan de travail pour passer avec le fauteuil, et de mettre un ordinateur adapté à son handicap ? Monsieur le Président, Ratier, l'usine du futur d'un côté, et l'âge de pierre pour les salariés en situation de handicap ? Quelle indécence ! Après 25 ans d'expérience à Ratier, jeter des salariés comme de vulgaires « Kleenex » est-ce cela l'usine du futur ? Une usine sans humanité ?

Le géant Américain UTC, porte parole des valeurs éthiques et d'amélioration continue pour l'excellence, mais quelle excellence ? Uniquement l'excellence financière !!! L'Humain, lui, est broyé, à commencer par le plus affaibli !

Avec le recours ministériel, la situation de Stéphane prend une dimension nationale !

A Ratier, nous sommes tous des « Stéphane » !

Et nous continuerons le combat pour et avec Stéphane ! »

Signez et faites signer la pétition sur le site: change.org et puis taper « bueno ».

*J. Delmas
CGT Ratier Figeac*

Formation Syndicale

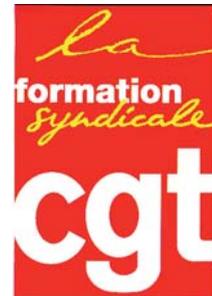
Cette information concerne les syndiqués qui ont une perte de salaire quand ils vont en formation syndicale.

Jusqu'en 2015, l'employeur faisait une retenue sur le salaire du syndiqué et l'Union Départementale remboursait la perte nette, ce qui avait comme inconvénient de ne pas verser de cotisations sociales.

Maintenant, depuis la Loi du 17 août 2015, l'employeur doit maintenir le salaire et c'est lui qui se fait rembourser auprès de l'UD ou de la Fédération. (Celle qui organise la formation) Pour que ça fonctionne le syndicat doit remettre une lettre de demande de subrogation à l'employeur et négocier avec lui les modalités,

le salarié quant à lui doit remettre son accord à l'employeur par courrier sur cette procédure.

Les modèles de lettres sont disponibles sur notre site internet: www.lacgt46.fr



Plus de précisions à ce sujet:

Fabrice Nollet, trésorier de l'UD du LOT
au 05 65 35 08 56.

*Fabrice Nollet
Secrétaire à la Politique financière*



51e congrès Confédéral

*La CGT organise son
51e congrès à Marseille
du 18 au 22 avril 2016.*

Le document d'orientation a été diffusé à l'ensemble de nos syndicats, il est bâti autour de 5 thèmes:

1. Notre démarche syndicale et notre rapport aux salariés
2. La construction des luttes,
3. Notre rapport avec les autres organisations syndicales, le politique et le monde associatif.
4. Notre place dans le syndicalisme mondial et européen,
5. La démocratie dans la CGT

Ces thèmes retenus ne sont pas le fruit du hasard mais le résultat des visites de syndicats, avec l'ambition de construire un syndicalisme aux contours du salariat d'aujourd'hui, un syndica-

lisme qui articule démocratie syndicale et démocratie sociale, contestations et propositions.

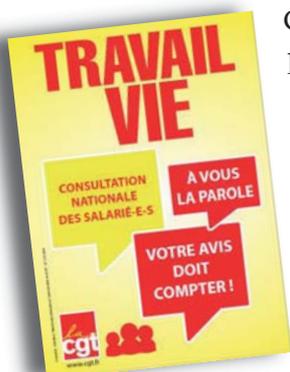
Le congrès se prépare d'ores et déjà avec comme initiative la consultation des salariés dans les entreprises, destinée à recueillir leur parole, les questionnaires sont disponibles à l'UD ou peuvent être diffusés par voie électronique:

<http://srvform.cgt.fr:8097/consultationcgt/>
Une Commission Exécutive de l'Union Départementale élargie à l'ensemble des secrétaires de syndicats sera organisée en mars avec les trois mandatées au congrès de notre département qui sont:

- Chantal Dellac pour la santé et l'action sociale
- Corinne Pons pour la Fédération des Services Publics
- Nathalie Schocron pour la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie

Au menu discussions et débats autour des cinq thèmes du document d'orientation.

*Le SG de l'UD CGT46
Matence Patrice*



Union Syndicale des Retraités du Lot

Dans le prolongement du congrès de CAHORS (sept. 2015), l'USR CGT du LOT a mis en place sa commission exécutive. Philippe MIQUEL, du syndicat retraité CGT énergie, remplace Jean-Luc Couderc au secrétariat départemental de l'USR. La sectorisation géographique en place (Bretenoux-Biars, Figeac, Gourdon-Souillac, Cahors) est maintenue. Les correspondants, Guy Constant pour Bretenoux-Biars, Alain Parussie, Louis Pradeau, Jean-Claude Plewinski pour Figeac, Jean-Pierre Drelon, Michel Raffanel pour Gourdon-Souillac,



Guy Lavergne, Philippe Miquel, Jean-Luc Couderc pour Cahors, dans leur secteur respectif, auront à coordonner la dynamique « du contact direct » avec les syndiqué-e-s de notre département rural.

« Etre au plus près des syndiqué-e-s » pour mieux construire les revendications adaptées à l'évolution diversifiée des besoins sociaux des retraité-e-s. Cet objectif, complexe à atteindre en termes de savoir-faire, demeurera un des fils conducteurs de la nouvelle CE. En effet, sans échange direct étendu, difficile de tordre le cou aux corporatismes, difficile de rassembler au-delà des seul-e-s militant-e-s, difficile de bâtir les convergences utiles à la construction du rapport des forces.

Enfin, l'enjeu désormais récurrent de la continuité syndicale engage à un projet de travail en lien étroit avec les responsables des syndicats des « actifs ». Le calendrier des rencontres est en cours d'élaboration.

Renforcer la CGT, seul antidote aux mauvais coups conjoints du gouvernement et du patronat.

Jean Luc Couderc

Départ à la retraite chez les cheminots

Le mercredi 13 janvier 2016 a eu lieu dans les locaux de l'Union Locale de Biars, la traditionnelle remise de cartes des Cheminots du Nord du Lot. A cette occasion, le syndicat a remis la médaille CGT aux camarades Jacques Janot et Didier Mouyssinat qui prenaient une retraite bien méritée. Loin de se retirer des luttes, ceux-ci continueront à se battre à nos côtés, mais en faisant partie désormais de la section des retraités cheminots de Biars. A l'issue de cette réunion, un moment convivial fut offert à tous les syndiqués présents. Bel exemple de continuité syndicale!

*Laurent Moskalik
SG de l'UL de Biars*





Retraités défendons et renforçons nos droits

Retraités, nous avons toutes les bonnes raisons de « battre le pavé » en 2016, à commencer par la journée du 10 mars, pour faire valoir nos revendications.

Si nous ne bougeons pas, nos pensions n'augmenteront pas et les remboursements de soins se réduiront comme peau de chagrin. S'il en fallait une seule preuve, le Medef l'a rappelé en janvier dans sa lettre en cinq points au président de la République.

Il veut un contrat de travail « agile », à savoir précaire, pour chaque salarié et des suppressions de charges patronales sur toute nouvelle embauche.

De quoi réduire à la portion congrue le financement de la Sécu et des caisses de retraite. Mais parce que nous sommes plus de 16 millions de retraités concernés par ces propositions rétrogrades, c'est aussi pour ces raisons que nous devons manifester unitairement le 10 mars prochain, partout en France, pour rappeler haut et fort nos exigences et nos besoins, de plus, force est de constater que nous sommes aussi la cible des patrons via leur cahier de revendications, adressé à François Hollande.

Avec lui à l'Élysée, le blocage des pensions dure depuis trois ans, ce qui ne s'était jamais vu auparavant.

Et, pour vouloir nous en convaincre, jamais, comme en ce début d'année 2016, on n'avait lu autant d'articles, de livres même, écrits par les décideurs politiques, par les patrons, par leurs conseillers mais aussi par des journalistes aux ordres, pour nous expliquer que le « coût du travail », que les « charges » qui servent à alimenter la Sécurité Sociale et les caisses de retraite seraient devenus insupportables.

Et en ce domaine, leurs mots disent leur pensée. En nous poussant à utiliser leur vocabulaire, ils tentent de nous influencer...

Quelques exemples, s'il fallait s'en convaincre!

• Partenaires sociaux:

Ce terme désigne les syndicats de salariés et les organisations d'employeurs. Aujourd'hui, il s'est imposé dans le langage afin de rendre invisible la contradiction d'intérêts entre employeurs et salariés, voire même faire croire à des objectifs communs et partagés.

• Dialogue social:

Il s'est substitué à celui de négociation collective, pour les mêmes raisons.

• Contrat collectif:

Il remplace celui d'accord collectif.

• Charges sociales:

Comme un tour de passe-passe, ce terme remplace celui de cotisations sociales patronales. N'en déplaie aux lessiveurs de la langue sociale, les retraités, avec la CGT, ne se reconnaissent pas « partenaires » de décisions auxquelles ils n'ont pas contribué.

Ils ne manqueront pas de le rappeler lors du 51e congrès confédéral, en avril prochain.

JC Plewinski
MULTIPRO RETRAITES
CGT FIGEAC





la macif vous assure, le saviez-vous ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?



Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.
Contactez-nous : partenariat@macif.fr



Essentiel pour moi

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied de Fond 79000 Niort.

Crédit Photo : Gerhard Linnefogel / Eyeseer